



16ème législature

| | | |
|--|---|---|
| Question N° : 6655 | De M. Emmanuel Fernandes (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Bas-Rhin) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères | | Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères |
| Rubrique >action humanitaire | Tête d'analyse >Question sur la situation actuelle en Turquie et en Syrie suite aux séismes | Analyse > Question sur la situation actuelle en Turquie et en Syrie suite aux séismes. |
| Question publiée au JO le : 28/03/2023 Réponse publiée au JO le : 09/05/2023 page : 4194 | | |

Texte de la question

M. Emmanuel Fernandes appelle l'attention de Mme la ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation des populations touchées par les séismes en Turquie et en Syrie. M. le député a reçu plusieurs associations qui l'ont alerté sur la situation actuelle dans la zone méridionale de la Turquie, aux alentours de la frontière avec la Syrie. L'hiver y est très rigoureux, les températures descendent sous les moins 25 degrés, les logements sont effondrés. L'estimation du coût global de la reconstruction est de 100 milliards de dollars à cet instant. Les populations ont un besoin important en abris, en matériel de chauffage, en eau potable. De nombreux logements étaient isolés par de la fibre d'amiante ; lors des travaux de déblaiement, aucune mesure de protection n'a été imposée aux travailleurs et aux populations environnantes alors que cette matière, volatile et une fois inhalée, est hautement cancérigène. Aussi, la situation des enfants est très préoccupante : ils ont besoin d'une aide d'urgence rapide ; beaucoup ont perdu leurs parents, des proches, sont grièvement blessés, sidérés et sous le choc, en perte générale de repères. Une aide psychologique est cardinale pour les enfants comme pour les adultes. La France déploie des moyens pour venir en aide aux populations. Alerté des risques de blocage voir de contournement de l'aide fournie, M. le député souhaite connaître les procédures qui garantissent le bon cheminement de l'aide humanitaire française vers les populations dans le besoin. Enfin, les séismes ont touché les populations en Turquie mais aussi en Syrie. Il souhaite connaître les modalités de l'action humanitaire de la France dans les zones syriennes touchées.

Texte de la réponse

La réponse de solidarité française s'est illustrée dès les premiers jours suivant la catastrophe, par des moyens étatiques, avec le déploiement de 140 secouristes de la Sécurité civile spécialisés et équipés afin de participer aux déblaiements et à la recherche des survivants. La projection d'un hôpital de campagne sur le terrain et de personnels médicaux a permis de dispenser des soins médicaux d'urgence à plus de 2 000 patients, jusqu'au 10 mars. Le Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des affaires étrangères a également coordonné l'envoi de 38 tonnes de matériel d'urgence - incluant des tentes, des couvertures, des tapis de sol, des groupes électrogènes et des médicaments - afin de répondre aux besoins. Plus de 6 tonnes de lait infantile ont également été offertes. Ces dons ont été remis en Turquie à l'AFAD (sécurité civile turque) et, en Syrie, à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). L'OIM a livré le matériel à des organisations non-gouvernementales favorablement connues de ce ministère : Mehad et Assistance and Coordination Unit (ACU). Ces partenaires de confiance ont assuré la



distribution aux populations sinistrées du nord-ouest syrien. Par ailleurs, lors de la conférence des donateurs du 20 mars, la France a annoncé une aide complémentaire de 12 millions d'euros pour les populations touchées en Turquie et en Syrie, transitant par plusieurs agences des Nations unies, portant ainsi son engagement total à plus de 38 millions d'euros. Cet appui vise notamment à porter une assistance alimentaire et nutritionnelle ciblant plus particulièrement les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de moins de deux ans dans le nord-ouest syrien. Nos financements humanitaires transitant par les Nations unies sont assortis d'exigences en termes de redevabilité, comme la transmission d'un bilan d'utilisation des contributions. Les opérations humanitaires des Nations unies sont également accompagnées de mécanismes de suivi de l'aide et d'évaluation des projets, conformément aux standards de transparence de l'organisation. La France se mobilise donc fortement en soutien des victimes des séismes tout en veillant, en sa qualité de bailleur humanitaire, à la traçabilité de son aide.